

Département d'études anglaises
Cheminement 2020-2021
Baccalauréat en études anglaises
1-135-1-0 (3 ans à temps plein)

Automne	Hiver
Cours obligatoires en première année	
ANG1005, Reading Popular Culture (OBL.)	ANG1001, Reading Poetry (OBL.)
ANG1032, Survey of British Literature 1650-1900 (OBL.)	ANG1002, Reading Fiction (OBL.)
ANG1100, Initiation to English Literary Studies (OBL.)* ANG1103, Composition Critical Writing (OBL.) *	ANG1104, Composition 4 (OBL.) * Nouveau nom à partir de l'automne 2015 :
ANG1052, Grammar 1 (OPT.)**	OU
	ANG1053, Grammar 2 (OPT.)**
ANG2020 English Languages Since 1066 (OBL.)***	ANG1006, Reading Drama (OBL.)
Cours à option	ANG1033, 20 th Century Literatures in English (OBL.) (ce cours pourrait être suivi à la deuxième année)
Deuxième année	
ANG1031 (OBL.)	Cours à option
ANG2431 (OBL.) Cours à option	Cours à option Cours à option
Cours à option Cours à option	Cours à option Cours à option
Troisième année	
Cours à option ou au choix	Cours à option ou au choix
Cours à option ou au choix	Cours à option ou au choix
Cours à option ou au choix	Cours à option ou au choix
Cours à option ou au choix	Cours à option ou au choix
*Les cours ANG1100, 1103 ou ANG1104, doivent être suivis obligatoirement dès la première année	
** Selon le résultat au test de placement, l'étudiant doit suivre les cours de grammaire à l'automne ou à l'hiver. Soit ANG1052, Grammar 1 ou ANG1053, Grammar 2.	
***L'étudiant n'aura accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.	

À RETENIR

- Pour tous les programmes, l'étudiant doit s'assurer de suivre le nombre minimum de crédits, mais de ne pas dépasser le nombre maximum de crédits dans chaque bloc.
- Les étudiants qui ne peuvent pas s'inscrire à 5 cours par trimestre doivent retarder un cours à option ou au choix plutôt que les cours obligatoires.
- Un cours **AU CHOIX** est un cours qui n'est pas compris parmi ceux listés dans votre programme : vous pouvez choisir n'importe quel cours de niveau universitaire, de sigle autre qu'ANG. Ces cours peuvent être inscrits de préférence à partir de la troisième année
- Un cours est dit **HORS PROGRAMME** s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

ATTENTION, VOUS DEVEZ VOUS ASSURER :

de respecter les dates limites de modification de votre choix de cours et d'abandon de cours. Veuillez consulter le calendrier des études à la page :

http://www.etudes.umontreal.ca/calendrier/cal_universitaire_15-16.html

N.B. Ce profil est recommandé en fonction de l'offre de cours pour 2015-2016.

Pour toute question relative à votre choix de cours, consultez votre responsable de dossiers étudiants (C-8113, Pavillon Lionel-Groulx).